



Atelier thématique «Archéologie et Systèmes d'Information Géographique» Marcoux, 4-8 novembre 2002

Enregistrement des données à l'échelle de la région Check list

Voici une liste, non exhaustive, des étapes et des documents que l'on peut enregistrer à l'échelle de la région. Toutes ces étapes ne sont évidemment pas obligatoires. Elles dépendent des documents disponibles et de la problématique assignée au SIG.

- -Numérisation et géoréférencement de la carte topographique. Si la zone d'étude est vaste et doit être couverte à partir de cartes à grande échelle, il sera nécessaire de traiter plusieurs feuilles et de procéder à leur mosaïquage.
- -géoréférencement et calage d'images satellites brutes ou traitées. On peut trouver des images gratuites sur :
 - www.nima.mil
 - asterweb.jpl.nasa.gov
- -géoréférencement et calage de photographies aériennes. Si la zone présente un relief accidenté, le recours à un modèle numérique de terrain est nécessaire.
- -géoréférencement et calage de cartes thématiques (géologiques, végétation, hydro-géologiques, pédologiques,...)

Tous ces documents sont des images. On aura intérêt à les enregistrer dans un format de compression (ecw , MrSid, ...).

- Digitalisation des éléments pertinents. Courbes de niveau, réseau hydrographique, réseau routier, habitat, végétation, ...
- Construction d'un MNT ou achat (BD alti).
- Achat de données vecteur (BD carto, BDtopo, ...). On peut également trouver des données gratuites, généralement disponibles aux petites échelles seulement :
 - www.nima.mil
 - www.geographynetwork.com
- Constitution des bases de données archéologiques : on pourra utiliser une balise GPS pour enregistrer les localisations, une balise d'entrée de gamme avec son câble de connexion à l'ordinateur donne une précision (environ 10m) suffisante à l'échelle régionale. On aura intérêt de consigner les données attributaires dans des tables séparées (structures, périodisation, fonctions, ...) et établir des liens par l'intermédiaire d'un champ identifiant (numéro de site, ...)

En général, on utilise le système de coordonnées de la carte topographique comme système de référence, les autres documents devant faire l'objet d'un changement de système(par exemple, les positions GPS enregistrée en latitude longitude WGS 84 seront converties dans la projection de la carte topographique).